

" LE CANARD ENCHAÎNÉ "

- 22 MAI 2002 -

Antennes-relais : ces normes sont énormes...

EN date du 5 mai 2002, juste avant que le gouvernement socialiste plie bagage, le « Journal officiel » a publié un décret (n° 2002-775) qui constitue un magnifique cadeau d'adieu à Vivendi-SFR, Bouygues et Orange-France Télécom. Ce décret, signé par huit ministres (Jospin, Pierret, Fabius, Vaillant, Richard, Gaysot, Guigou et Kouchner - seul Yves Cochet a fait défaut), fixe les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Lesquelles valeurs sont exactement celles souhaitées par les opérateurs.

Salut coup pour les riverains des antennes-relais du portable :

leurs migraines, leurs malaises, leurs problèmes de peau ou plus grave ne peuvent pas être dus aux antennes, puisque leur puissance reste inférieure aux normes légales ! Mais coup tordu aussi pour le nouveau ministre de la Santé, Jean-François Mattei, lequel faisait partie des six députés (membres du groupe Santé-Environnement) qui, l'an dernier, ont failli présenter une proposition de loi militant pour des normes plus sévères - avant de se faire couper l'herbe sous le pied par le gouvernement Jospin.

Pendant ce temps-là, sur le front des mécontentements, ça s'agit. Dans la banlieue est de

Paris, de nombreuses communes exigent le retrait ou l'éloignement d'antennes existantes. A Saint-Maur, les habitants, soutenus par leur maire et leur député, ont suspendu à leurs balcons d'immenses banderoles de protestation. Dans la région Paca, pas moins de soixante maires sont actuellement en procès contre des opérateurs. Et, pour la première fois, un juge vient de donner raison à des maires (ceux de Vallauris, Biot et Villeneuve-Loubet) qui avaient pondu des arrêtés imposant d'éloigner les antennes des habitations. Bref, une belle pagaille, que ne risque pas d'apaiser le comité de veille sanitaire,

qui vient de refuser d'entreprendre une étude épidémiologique sur les riverains malades. La grogne prend aussi une dimension paneuropéenne. En Espagne, pas moins de 2 000 antennes ont été débranchées à la suite de protestations. Au Royaume-Uni et en Italie, les conflits se comptent par centaines. En Allemagne, des scientifiques montent au créneau avec plusieurs études montrant des malformations génétiques dans des élevages de bovins ou de porcs arrosés par des antennes. N'en jetez plus !

Quant aux fameuses « normes » fixées par le nouveau décret (41 ou 58 volts par mètre

selon les fréquences), auxquelles les partisans de la précaution opposent une valeur limite de 1 volt par mètre, sont-elles en passe de perdre leur principal soutien, celui de l'OMS (Organisation mondiale de la santé, l'agence sanitaire de l'ONU) ? Et ce, à cause d'un événement très bête : Mme Gro Harlem Brundtland, la secrétaire générale de l'OMS, est devenue hypersensible aux ondes du portable depuis deux mois. « Au début, dit Brundtland au quotidien norvégien "Dagbladet" (11/3), je ressentais une chaleur anormale en téléphonant, et maintenant j'ai des maux de tête violents, même après une conver-

sation très courte. Et s'il y a près de moi, à moins de quatre mètres, un portable en veille, je ressens un malaise. » De formation médicale, Brundtland a écarté l'hypothèse d'une réaction psychosomatique en pratiquant ses propres tests en aveugle. « J'ai demandé à mes collaborateurs d'entrer dans mon bureau avec un téléphone en marche ou éteint dans leur poche, sans rien me dire. A chaque fois, j'ai pu détecter le rayonnement de l'appareil en veille. » Désormais farouche partisane du principe de précaution, elle regrette amèrement d'avoir offert, pour Noël, des téléphones portables à ses petits-enfants... Allô ? Allô ?